

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/01/2020

Présents : M. Claude SIMONET, Mme Dominique DURANTON, M. Alain GOUMY, Mme Angélique YVERNAULT, M. Didier VERGNAUD, M. Paul MARCELLAUD, M. Laurent GORGE, Mme Paulette MALAUDAUD, Mme Nathalie TEILLARD.

Commission Locale d'Évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Creuse Sud Ouest:

Le Conseil Municipal désapprouve le rapport provisoire 2020 de la CLECT considérant que la Commission d'évaluation n'a pas révisé le montant de la dotation pour la commune du DONZEIL depuis plus de 15 ans.

Régularisation attribution de compensation :

Le Conseil Municipal refuse de régulariser l'Attribution de Compensation et envisage un recours auprès du Service de Protection Juridique de la Commune

Vente de parcelles à Masson:

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'achat des parcelles ZE56 ET ZE59 à MASSON à M. NEYRET Nicolas.

Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor : Le Conseil Municipal accepte d'allouer l'indemnité de conseil au taux de 100% par an, soit 162.84 €.

Achat d'un véhicule pour la Commune :

M. le Maire soumet aux membres du Conseil, l'achat futur d'un véhicule. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020 à hauteur de 64 634.25 €.

Tarifs Colombarium :

Le Conseil Municipal décide de fixer, à compter du 01 janvier 2020 les tarifs du Colombarium, comme suit :

Concession pour 30 ans : 450 €

Occupation d'une case en attente du caveau familial seulement pour un an : 50 €

Cendres dans la Colonne du Souvenir : Gratuit

Participation aux frais de fonctionnement des écoles de Mainsat :

La Communauté de Communes Marche en Combraille, réclame un règlement de 1198 €, concernant la participation aux frais scolaires pour Colline Najman, scolarisée à Mainsat en 2018.

En 2019, le Conseil Municipal prenait une délibération pour une participation de 400€ concernant cette même élève pour l'année 2018.

En conséquence, le Conseil Municipal, reste sur ses positions.

Questions diverses :

M. le Maire parle du futur achat d'un tracteur, possibilité d'une DETR à hauteur de 40% sur un tracteur neuf.

Travaux de restauration de l'église à prévoir peut-être dans le futur budget.

Prévision de modifier les tarifs du gîte du Moulin en 2020, pour les séjours courts.

La gestion de l'éclairage public est confiée au prochain conseil.

Suite à une proposition du service des domaines, la commune a accepté d'acquérir une parcelle « sans maître » d'une superficie de 50 ares.

Motion contre la disparition de la délégation Limousin -CNFP : La disparition de la délégation Limousin -CNFPT, au titre du maintien de la Délégation Aquitaine de Bordeaux, a été annoncée lors d'un siège des élu(es) CGT au CRO Limousin , le jeudi 28 novembre 2019. En conséquence, le Conseil Municipal, souhaite que la territorialisation de la formation au plus près de chaque collectivité puisse être garantie.